

DOCUMENTS 1 ET 2 : SAINT LOUIS, UN ROI JUSTE



© RMN - © D.R.

Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes
Peinture de Georges Rouget (1783-1869)

Il arriva bien des fois qu'en été il allait s'asseoir au bois de Vincennes, après sa messe, et s'adossait à un chêne et nous faisait s'asseoir autour de lui. Et tous ceux qui avaient une affaire venaient lui parler, sans être gênés par des huissiers ou par d'autres gens. Et alors il leur demandait de sa propre bouche : « Y a-t-il quelqu'un qui ait une affaire ? » Et ceux qui avaient une affaire se levaient, et il leur disait : « Taisez-vous tous, et l'on réglera vos affaires, l'un après l'autre. »

D'après Jean de Joinville, *Livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis*, 1305-1309.

DOCUMENT 3 : SAINT LOUIS, UN ROI GÉNÉREUX

Le roi pratiqua si largement l'aumône que, partout où il allait dans son royaume, il faisait faire des dons aux églises pauvres, aux léproseries*, aux hôtels-Dieu, aux hôpitaux. Tous les jours, il donnait à manger à une grande quantité de pauvres. Et bien des fois je l'ai vu lui-même leur couper leur pain et leur donner à boire ; et, quand ils avaient mangé, ils emportaient une certaine somme d'argent. (...) Certains de ses familiers grognaient de ce qu'il faisait de si larges aumônes et qu'il y dépensait beaucoup. Et il disait : « J'aime mieux en l'excès des grandes dépenses que je fais en aumônes pour l'amour de Dieu qu'en faste et en vaine gloire de ce monde ».

D'après Jean de Joinville, *Livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis*, 1305-1309.

* Léproserie : hôpital où l'on isole et soigne les lépreux.